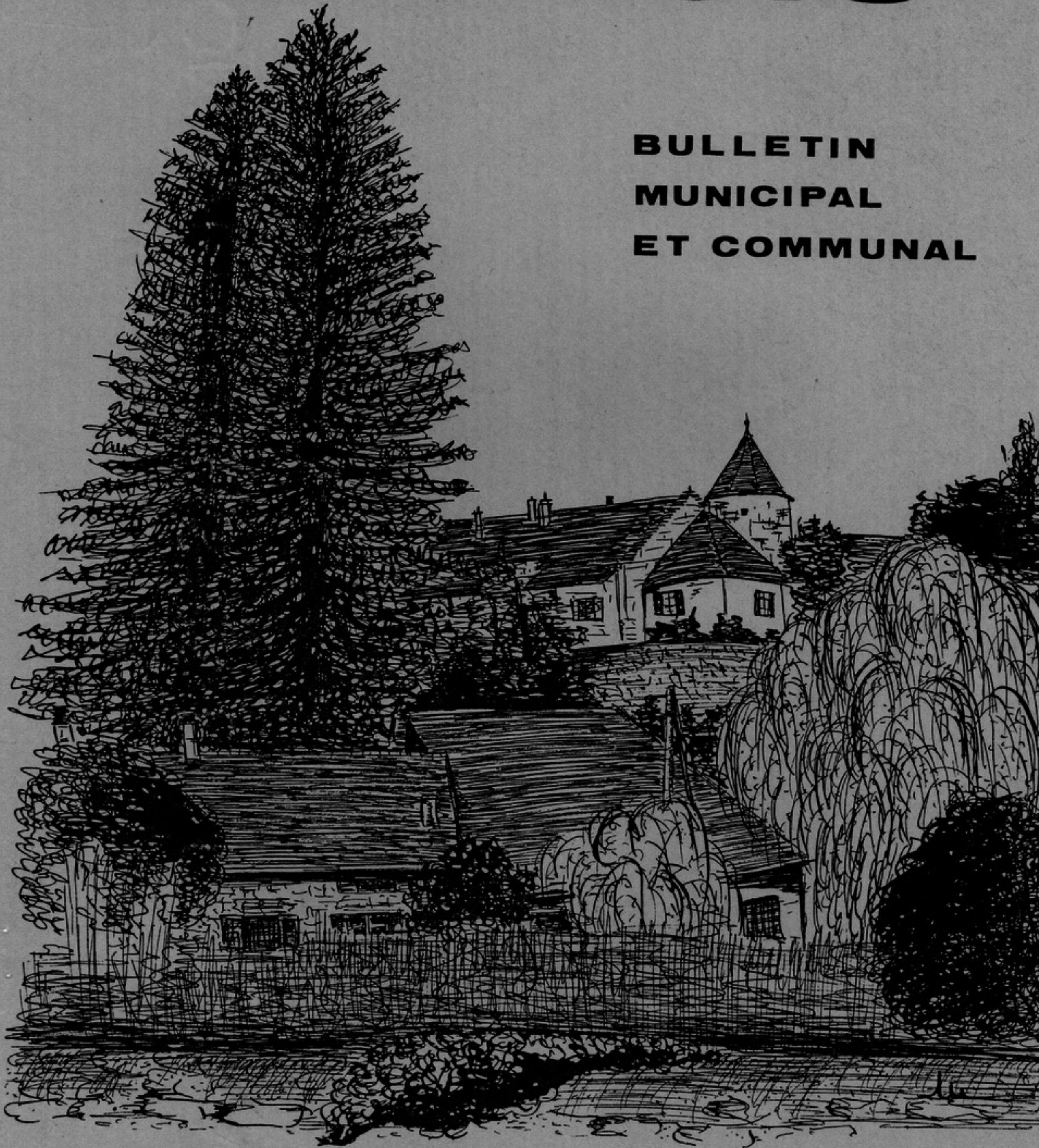


ECHOS DE LHUIS

**BULLETIN
MUNICIPAL
ET COMMUNAL**



N.2 JUIN-JUILLET 1983

R E U N I O N D U C O N S E I L M U N I C I P A L

du 4 Juillet 1983

Excusé M. ALBERT.

TRANSPORT SCOLAIRE:

Une étude a été conduite par la commission des finances:

Il y avait 3 possibilités:

1° - Prendre en charge les enfants des familles au-dessus de 2
Trop peu de familles rentraient dans cette catégorie;

2° - Prendre en charge le mois le plus chargé

Cela représente un gros déséquilibre du budget familial.

3° - Prendre en charge pour chaque mois, une journée complète par semaine complète
pour 1982-83: cela aurait fait 24 jours à 149,84 par jour = 3.596,00 F.

pour 1983-84: cela fera 22 jours à 159,84 F. = 3.516,00 F. pour la commune.

Le conseil adopte cette troisième solution.

1.800 F. seront à inscrire au budget supplémentaire pour les 4 premiers mois de
l'année 1983-84.

ECOLES:

Parmi tous les travaux énumérés lors de la précédente séance du Conseil Municipal
certains ont été retenus en priorité et feront l'objet de devis:

ECOLE DES GRANDS: rase du préau à cimenter (consultation des maçons locaux)

Ex cantine à aménager en salle de dessin et travaux manuels, à déménager et
remettre en état: pose d'un radiateur, plafond suspendu.

ECOLE DES PETITS: abaisser les robinets,

refaire le plancher de la classe de Madame Caminet, le conseil choisi un vernis
spécial pour école.

Equipement de la cour: aucune subvention possible; vu le coût de ces équipements
des solutions locales sont envisagées; à revoir.

Transfert du matériel du centre ménager à la salle polyvalente, il sera effectué
dès que l'assurance de la salle polyvalente sera souscrite.

ORDURES MENAGERES:

Le site de la "route nouvelle" est à l'étude. On attend le rapport du géologue.

Un dossier est à constituer. Madame Ramel demande que les ordures de la Guillotière
soient dorénavant ramassées afin de lutter contre les dépôts d'ordures
sauvages notamment celui de la "côte barrée".

SYNDICAT des BERGES du RHONE:

Une réunion de ce syndicat auquel la commune adhère a eu lieu le 27 Juin 1983;
(délégués de la commune Madame Ramel et Monsieur Ducolomb). Cette séance a eu
lieu en la présence de Monsieur le Sous-Préfet, un nouveau bureau a été élu et
le budget voté.

DELTA PLANE:

Monsieur Dubouchet a demandé une autorisation spéciale pour emprunter le chemin
du Fays afin d'atteindre une aire d'envol pour pratiquer le delta-plane. Le Conseil
ne peut donner son accord tout de suite vu les problèmes actuels posés par les
véhicules tous terrains qui continuent de circuler dans la montagne malgré
l'interdiction.

Monsieur Mériot demande que l'on fasse placer un panneau indiquant spécifiquement
l'interdiction de circuler aux véhicules tous terrains faisant figurer également
la date de l'arrêté Municipal. Il se propose alors pour dresser procès-verbal.

FOUR D'ANSOLIN:

Monsieur Adamini propose d'acheter ce four, et de l'entretenir en lui conservant
son aspect. Le Conseil Municipal refuse de se séparer de ce bien communal.

SALLE POLYVALENTE

Tous les avenants et révisions de prix ont été obtenus:

ENTREPRENEURS	TOTAL MARCHES T.T.C.	AVENANTS T.T.C.	REVISIONS T.T.C.
FOGNINI Maçonnerie	648.905,11	183.562,55	11.895,39
MARGUERON Charpente	213.259,67	7.253,58	8.878,73
BERGEROUX Etanchéité	31.858,31	5.778,22	3.022,59
ROCHE Menuiserie	122.984,73	15.704,69	11.214,87
GUIFFRAY Electricité	67.536,50	16.011,00	6.714,56
BONNARD Marcel Chauffage	159.093,98		7.266,91
VALLIN Plâtrerie	21.420,50	4.221,28	594,77
CLEMENT DECORS Sols souples	34.740,41	3.000,00	3.042,00
CONAND Roger Carrelages	33.376,52	1.853,87	2.818,00
BONNARD Marcel Sanitaires	31.164,00		2.137,17
BONNARD Marcel Zinquerie	7.116,68		251,21
ARCHITECTES	152.347,86	15.840,91	4.273,45
Total	1.523.804,27	253.226,10	62.119,65
TRINDEL Forage	11.760,00		
MATHON Géomètre	853,71		
ASSURANCES Dommages	18.393,80		
BARBARET Démolitions	33.868,79		
	1.588.680,57 + 253.226,10 + 62.119,65 = LE PRIX DE REVIENT GLOBAL = 1.904.026,32 F.		

Ce qui signifie pour le budget:

Dépenses réglées en 1982 734.752,49 F.

Somme inscrite au budget primitif 1983..... 1.051.632,00 F.

Total du financement prévu..... 1.786.384,49 F.

Dépenses réelles d'après comptes ci-dessus..... 1.904.026,32 F.

Reste à financer sur le budget supplémentaire 1983

(1.904.026,32 - 1.786.384,49) 117.641,83 F.

Il avait été prévu une somme de 202.430,28 F. pour la salle polyvalente au budget primitif, il restera donc 84.728,38 F. de disponibles pour d'autres travaux communaux à inscrire au budget supplémentaire 1983.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

PREAMBULE:

Le présent règlement, et le contrat d'utilisation qui l'accompagne, ont pour but de préserver l'ensemble des locaux de la salle polyvalente, du matériel qui y sera mis à disposition des utilisateurs, et d'assurer leur maintien en parfait état. Il s'agit de faire en sorte qu'elle réponde le plus longtemps possible aux besoins et souhaits de ses utilisateurs, et s'il faut encore consacrer de l'argent à cette réalisation, cela doit être pour l'équiper, l'améliorer, et non pour y réparer des déprédations toujours évitables.

En tant que responsable et gestionnaire de ces locaux, et des deniers publics qui y sont investis, le Conseil Municipal a le devoir de se donner des garanties pour assurer cette préservation et ce maintien en état.

Mais son vœu express, c'est que ce souci soit l'affaire de tous les utilisateurs, particuliers ou associations, d'abord parce que c'est l'effort financier de chacun qui se retrouve dans cette réalisation, et ensuite parce que chacun la retrouvera dans l'état où il l'aura laissée...

Le Conseil Municipal, s'il ne faillira pas devant ses responsabilités, et s'il appliquera sans réserve les mesures conservatoires qu'il a arrêtées, souhaite vivement que la conscience de chaque utilisateur rende inutile leur mise en oeuvre.

REGLEMENT D'UTILISATION de la SALLE POLYVALENTE:

Le conseil Municipal a le devoir d'assurer la conservation et le bon état de la Salle Polyvalente, d'où ce règlement et le contrat d'utilisation.

"Cette salle est "la votre", considérez la comme telle, et en conséquence UTILISEZ-LA AVEC AUTANT DE SOIN QUE VOS BIENS PERSONNELS."

ARTICLE 1° - La location est accordée pour une durée de 24 heures, éventuellement reconductible. La Salle sera libérée le lendemain de la manifestation avant 12 heures.

ARTICLE 2° - Le montant de la location de la salle est fixé par délibération du Conseil Municipal, jointe en annexe au présent règlement, et sera versée au moment où la salle est retenue.

En cas de non utilisation, 50% du prix de la location seront remboursés. Toutefois les responsables pourront apprécier différemment en cas de force majeure.

ARTICLE 3° - L'utilisateur est responsable des détériorations faites pendant l'utilisation à l'intérieur et aux parties extérieures de l'immeuble, ainsi qu'au matériel et mobilier garnissant la salle et ses annexes.

En conséquence, au moment de la prise de possession de la salle, l'utilisateur et le responsable municipal, dresseront conjointement un état des lieux et un inventaire du matériel et du mobilier mis à la disposition de l'utilisateur. Il sera signé par les deux parties.

ARTICLE 4° - Une caution de 1.000 Francs sera demandée à l'utilisateur. Elle sera versée au responsable en même temps que le montant de la location. Elle sera restituée à la remise des clefs, après usage, si aucune déprédation n'a été relevée et si la salle est rendue en état de propreté.

ARTICLE 5° - Dans le cas où des dégâts seraient constatés, l'utilisateur s'engage à rembourser le montant intégral des dommages.

ARTICLE 6° - Il est interdit de suspendre ou de coller des guirlandes ou d'autres aux murs ou aux poutres et d'utiliser des confettis.

ARTICLE 7° - La salle et les locaux annexes: hall, cuisine, sanitaires et abords immédiats devront être rendus dans un parfait état de propreté c'est à dire après: balayage complet, lavage des sols, des sanitaires et des vitres, rangement du matériel. Pour cela détergeants et matériel nécessaire seront mis à la disposition de l'utilisateur, par la commune.

ASSURANCE:

Un projet de 8.896,06 F. a été présenté par la SAMDA pour tous les batiments communaux. Soit 1.250,00 F. environ pour la salle polyvalente dont une clause de renonciation de recours contre le tiers responsable de 250,00 F. Par contre pour le vol l'assureur peut se retourner contre l'utilisateur.

EXTINCTEURS:

Il en faut 4 pour la salle. Des renseignements sur les prix sont en cours.
Un cahier de sécurité pour noter les vérifications du matériel devra être tenu.

TERRAINS de CHASSE COMMUNAUX:

Le bail de location est augmenté: il passe de 300 à 500,00F.

POIDS PUBLIC:

Le bail est reconduit à 50,00 F. par an.
La pesée augmente et passe de 5 à 10,00 F.

CABINE TELEPHONIQUE:

son transfert des Certelles au centre de Lhuis est envisagé; malheureusement la protection de l'église demande une dissimulation de cette cabine et sa vocation d'utilisation par des gens de passage nécessite un emplacement suffisamment visible. Aucune solution pour l'instant.

BOITE à IDEES:

à l'initiative de Madame Adouard une boite à idées est créée pour recueillir vos suggestions ou remarques. Elle sera commune à la boite aux lettres de la Mairie.

BANC: Madame Adouard demande à ce qu'un banc soit placé sur le trajet séparant les Certelles du village afin que les personnes âgées puissent faire une halte après la montée de l'entrée du village. (Il est actuellement en place en face du clos Tétaz.)

ALIMENTATION ELECTRIQUE SUR LA PLACE:

Un devis est demandé à Monsieur Jean-François Ramel pour la pose d'un coffret électrique à l'extérieur du local des pompiers pour d'éventuels branchements lors des fêtes ou kermesses sur la place.

LE CONAND:

Une pétition des habitants du Conand a été adressée à la Mairie; elle demande une réparation du chemin communal 110, actuellement entretenu sur 160 m seulement, (160 m environ sont à l'abandon). En attendant une étude de la DDE pour un éventuel goudronnage, la municipalité prévoit de faire gravillonner ce chemin, et de résoudre un problème de virage difficile dans le coeur des maisons.

CHARANTONOD-St.MARTIN:

Des tas de sable seront prévus pour d'éventuels sablages de la chaussée en hiver.

FACADE de L'EGLISE:

Les travaux de sablage ont été effectués par Monsieur Pedro Garcia. Le financement a été assuré conjointement par la paroisse (8.054,35 F.) et par la municipalité (1.498,11 F.).

A VOIR EN MAIRIE:

Plan communal d'un projet de chemin de randonnée pédestre, équestre et à skis, les propriétaires concernés peuvent consulter le plan à la grille.

=====

UNE EXCELLENTE

INITIATIVE :

LETTRE AUX HABITANTS DE LHUIS, mes amis
"Résidants principaux ou secondaires"

En notre village il fait bon vivre, mais la propreté de ses chemins, leur fleurissement laissent à désirer.

Si chacun de nous prenait en charge un petit morceau de ces chemins et si tous, nous nous groupions pour acheter des plants afin que soit pioché et fleuri, les parties de rues jouxtant nos maisons, nos propriétés, au moins dans le village, nous ne verrions plus mauvaises herbes, orties, ronces envahir les routes, même les routes principales et cela à moins de 500m du centre.

Il suffit peut-être de quelques idées, de beaucoup de bonne volonté, que ceux qui ont plus de temps qui sont plus valides aident les autres, et notre petit village voudrait dire par ses fleurs: "Bienvenue aux passants, bon séjour à ceux qui pour quelques temps y résident, et ce serait je crois plus agréable pour tous.

Qu'en pensez-vous ?... Un Comité de Fleurissement pourrait se mettre à nouveau en place, cela a existé pourquoi ne pas recommencer.

On ne peut rien seul mais en se groupant on peut tout. Pour cette année vue la saison tardive ce projet de fleurissement est bien compromis mais si un certain nombre le veut la propreté de nos rues peut encore être faite.

Serrons-nous les coudes et prenons conscience que notre Chef-Lieu de Canton devrait donner le bon exemple.

Antoinette GIROUD,

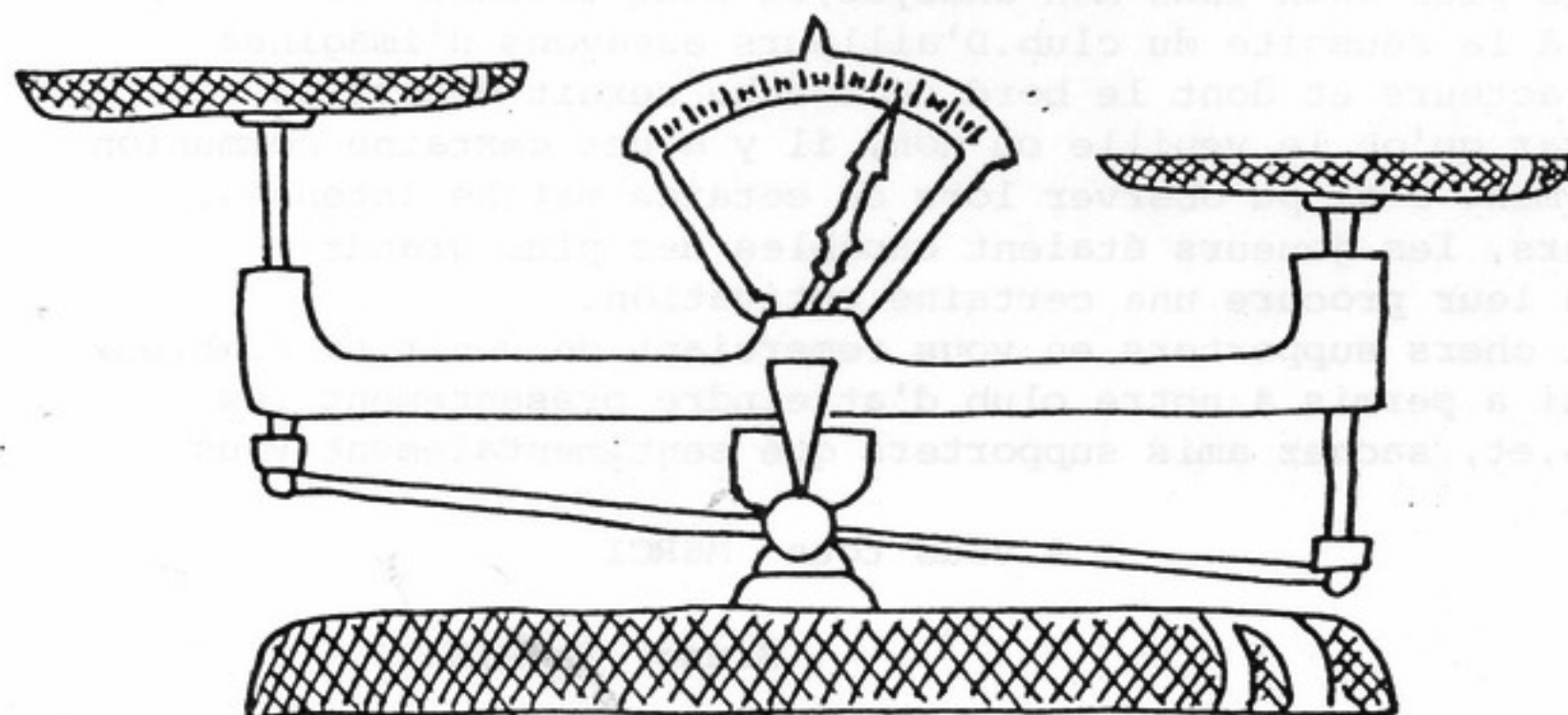
Une habitante à part entière

qui aime son petit coin de Bugey.

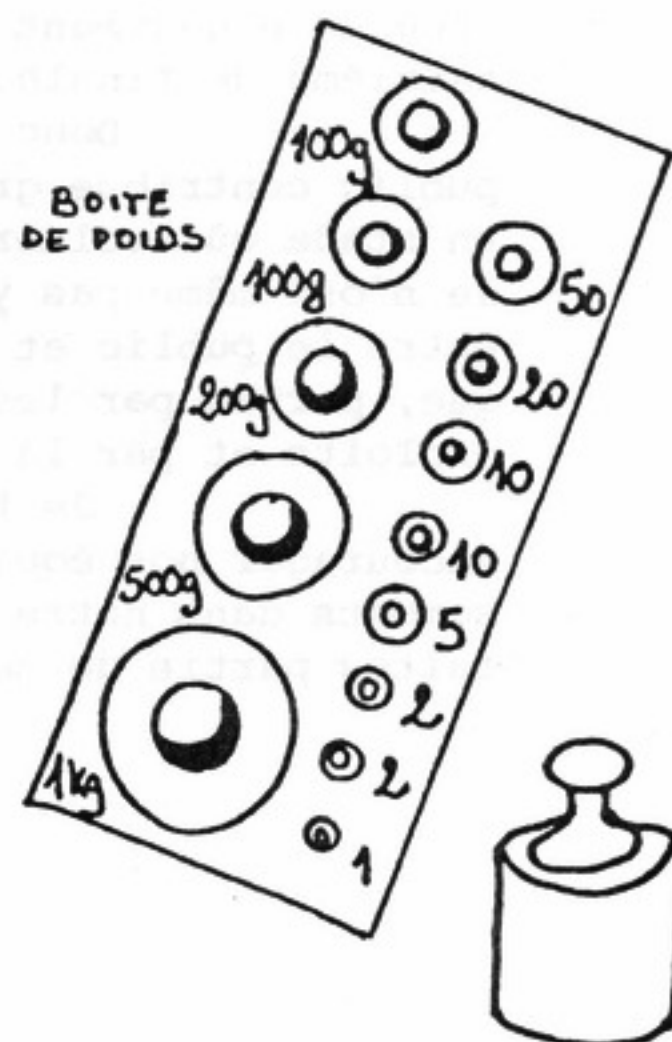
PETITE ANNONCE :

Je cherche une balance ROBERVAL, ainsi que la boîte de poids livrée avec.
Agnès CARREL. La Guillotière 01680 LHUIS tel: (74) 39-81-34.

BALANCE ROBERVAL



BOITE DE POIDS



A M I C A L E D E T E N T E E T L O I S I R S

C L U B 3 em. A G E

"L'Amicale Détente et Loisirs", Club 3em. age, se porte bien !... Mais elle prépare fièvreusement son opération "Porte-Ouverte" du dimanche 17 Juillet.

Elle se déroulera cette année de 10 à 18 heures à la salle des fêtes : ce sera pour de nombreux visiteurs l'occasion de connaître cette salle spacieuse et accueillante.

Vous pourrez emporter, en souvenir de votre passage, un objet ou de délicieuses pâtisseries confectionnées par les membres de notre club.

Il y aura des enveloppes toutes gagnantes, une tombola aux lots d'une valeur appréciable. Une buvette sera à votre disposition.

Une visite à ne pas manquer où le meilleur accueil vous sera réservé.

R U G B Y C L U B

D U C A N T O N D E L H U I S
 ooo

Tout un chacun sait que notre Club de Rugby va entrer dans une phase historique de son existence, à savoir que la prochaine saison nous évoluerons aux portes de la division d'honneur. Alors évidemment la première question qui revient à l'esprit de chaque individu: comment se fait-il qu'un si petit club en soit arrivé là ?

D'abord avant de répondre trop hâtivement il serait bon d'analyser profondément ce Club: c'est ce que je vais tenter...

En premier lieu, il conviendrait de dire que les jeunes qui composent ce Club sont extrêmement dynamiques respirant la santé à plein poumons et qui de surcroît en veulent énormément, alors évidemment avec des jeunes aussi fringants la tâche de notre excellent entraîneur se trouve indiscutablement facilitée; j'ajouterai que dans l'ensemble ils sont sérieux, ne manquent presque jamais l'entraînement hebdomadaire pourtant Oh combien difficile.

Cela étant, n'allez pas croire que le Club n'est fait que de 30 joueurs il faut leur associer, outre l'entraîneur et les dirigeants, les supporters qui actuellement sont de plus en plus nombreux le dimanche sur le banc de touche; imaginez, lors de nos déplacements en championnat de France, le Rugby a drainé derrière lui plus de 100 personnes et à cette occasion je puis vous dire que cela crée un engouement extraordinaire, dommage que nous nous soyons arrêtés en seizième de finale.

Donc si je vais plus loin dans mon analyse, il faut reconnaître que le public contribue grandement à la réussite du club. D'ailleurs essayons d'imaginer un stade où évolueraient 30 acteurs et dont le bord de touche serait désert... Je n'ose même pas y penser car qu'on le veuille ou non, il y a une certaine communion entre le public et les rugbymen. J'ai pu observer lors de certains matchs intenses, que, portés par les supporters, les joueurs étaient capables des plus grands exploits et par là même cela leur procure une certaine motivation.

Je terminerai chers supporters en vous remerciant de venir si nombreux encourager nos équipes ce qui a permis à notre club d'atteindre présentement les sommets dans notre catégorie, et, sachez amis supporters que sentimentalement vous faites partie de notre Club.

A vous tous MERCI

Bruno TARPIN

C L U B D E F O O T B A L L : E S G L St. B

Le samedi 25 Juin l'Assemblée Générale du Club, en présence messieurs les Maires de Lhuis et Groslee, mettait un point final à la saison 1982-83. Le président Marcel Mermillod en dressa le bilan sportif et moral. Voici le classement obtenu par les différentes équipes engagées:

EQUIPE I : 3ème/12 en 2ème série du Bugey
 EQUIPE II (réserve) : 9ème/12 en 3ème série du Bugey
 CADETS : (en entente avec Bregnier) 5ème/8
 MINIMES : (en entente avec Bregnier) 1er/7
 PUPILLES: 6ème/7 en 2ème série du Bugey
 POUSSINS: 2ème/8

Un ensemble satisfaisant, auquel vient s'ajouter pour l'équipe première la coupe du Fair-Play décernée par le groupement à l'équipe la moins pénalisée du championnat.

L'assemblée rendit un hommage chaleureux à J-L De Boni, arbitre du Club depuis de nombreuses années, et qui sut se faire apprécier sur tous les stades de la région.

Gérard Boulon présenta le rapport financier. Il en ressort une situation saine malgré les investissements importants consacrés au nouveau terrain de "la Plaine" dont l'aménagement se poursuit cela est possible grâce au soutien apporté par tous les amis du Club à l'occasion des activités qu'il organise. Qu'ils en soient sincèrement remerciés.

L'Assemblée procéda ensuite au renouvellement du bureau.

Ont été élus:

PRESIDENT d'HONNEUR: Monsieur Antoine Penelle.

PRESIDENT: Monsieur Marcel Mermillod.

VICE-PRESIDENT: Messieurs Jean-Louis COINDARD et Alain Loynet

TRESORIER: Messieurs Gérard Boulon et Jean-François Vuillerod

SECRETAIRES: Messieurs Thierry Catcel et Marc Flatot

MEMBRES: Messieurs Catcel Adrien, Jean-Louis De Boni, Gérard Déglise, Bernard Durand et Roland Perrier.

Pour l'an prochain une priorité a été retenue: l'achèvement du nouveau terrain. Sur le plan sportif, les mêmes équipes sont engagées avec des responsables déjà désignés: EQUIPE 1: Gérard Boulon. EQUIPE 2 et Poussins: J-L. Coindard.

PUPILLES: Gérard Déglise et MINIMES: Marcel Mermillod.

Il sera demandé cette année, à chaque licencié, une participation aux frais d'engagement.

Les visites médicales sont fixées les 16 et 21 Juillet et chacun recevra une convocation en précisant les modalités.

Pour les jeunes, tous ceux qui sont intéressés peuvent prendre contact avec l'un des responsables (enfants nés en 1975 et avant). Une innovation pour la prochaine saison: l'équipe Poussins s'ouvrira aux filles nées en 1973-74 et 75. Mesdemoiselles, à vos crampons!

Comme chaque année, un appel est lancé aux parents des jeunes joueurs pour assurer leur accompagnement lors des déplacements et pour le lavage des maillots. Les entraînements reprendront dès la mi-Août; pour les Pupilles et Poussins il a été retenu le mercredi matin de 10 à 12 heures en période scolaire.

Nous conclurons en formulant des vœux de succès dans l'amitié pour tous les joueurs du Club, en souhaitant que vous soyez nombreux à venir les encourager. Les footballeurs vous donnent rendez-vous dans l'immédiat les 30 et 31 Juillet pour leur opération tartes et vous remercient par avance du bon accueil que vous leur réserverez.

Gérard DEGLISE.

C L U B D E F O O T B A L L : E S G L St. B

Le samedi 25 Juin l'Assemblée Générale du Club, en présence messieurs les Maires de Lhuis et Groslée, mettait un point final à la saison 1982-83. Le président Marcel Mermillod en dressa le bilan sportif et moral. Voici le classement obtenu par les différentes équipes engagées:

EQUIPE I : 3ème/12 en 2ème série du Bugey

EQUIPE II (réserve) : 9ème/12 en 3ème série du Bugey

CADETS : (en entente avec Bregnier) 5ème/8

mieux connaître et apprécier le charme de notre région, admirer ses paysages et son architecture, goûter ses produits et profiter de la gaieté du caractère des bugistes.

Aussi le Syndicat d'Initiative vous demande de participer et surtout d'inviter vos amis à participer à ce Rallye ou en plus du plaisir de la découverte de notre Canton ils peuvent espérer être les bénéficiaires d'un lot intéressant, étant donné que tous les participants seront récompensés.

Inscription 80,00 F. par voiture

On peut téléphoner à la mairie de Lhuis: 39-82-96 ou au 39-80-15 ou 39-80-18.

E t P O U R V O U S D I S T R A I R E :

N'oubliez pas: LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE où une permanence sera assurée les mercredis 27 Juillet, 10 Août, 24 Août et 7 Septembre de 15 à 17 heures.

L'ARTISANAT RURAL que vous pouvez visiter les lundi, jeudi, samedi et dimanche de 15 heure à 19 heures.

B I E N V E N U E A

Monsieur et Madame Gérard PERRIER qui viennent de reprendre la boulangerie où leur jeunesse et leur dynamisme font déjà merveille. Qu'ils permettent à l'Echos de Lhuis de leur souhaiter une pleine réussite dans leur entreprise.

L'ÉTÉ CHEZ NOUS

17 JUILLET: Journée portes-ouvertes du Club Loisirs et Détente (3em. age) à la salle polyvalente. (voir notre article)

30-31 JUILLET: Le club de Foot-ball vous propose ses délicieuses tartes à l'oignon et aux fruits.

Le Syndicat d'Initiative vous invite à mieux connaître notre canton par le biais de son Rallye surprise. (voir notre article)

WEEK-END du 15 AOÛT: VOGUE ANNUELLE

Samedi 13 Août: bal orchestre UFO organisé par le RCCL

Dimanche 14 Août: bal orchestre UFO organisé par le Comité des Fêtes

Lundi 15 Août: le matin distribution des brioches par les conscrits
15 heures: grand prix cycliste

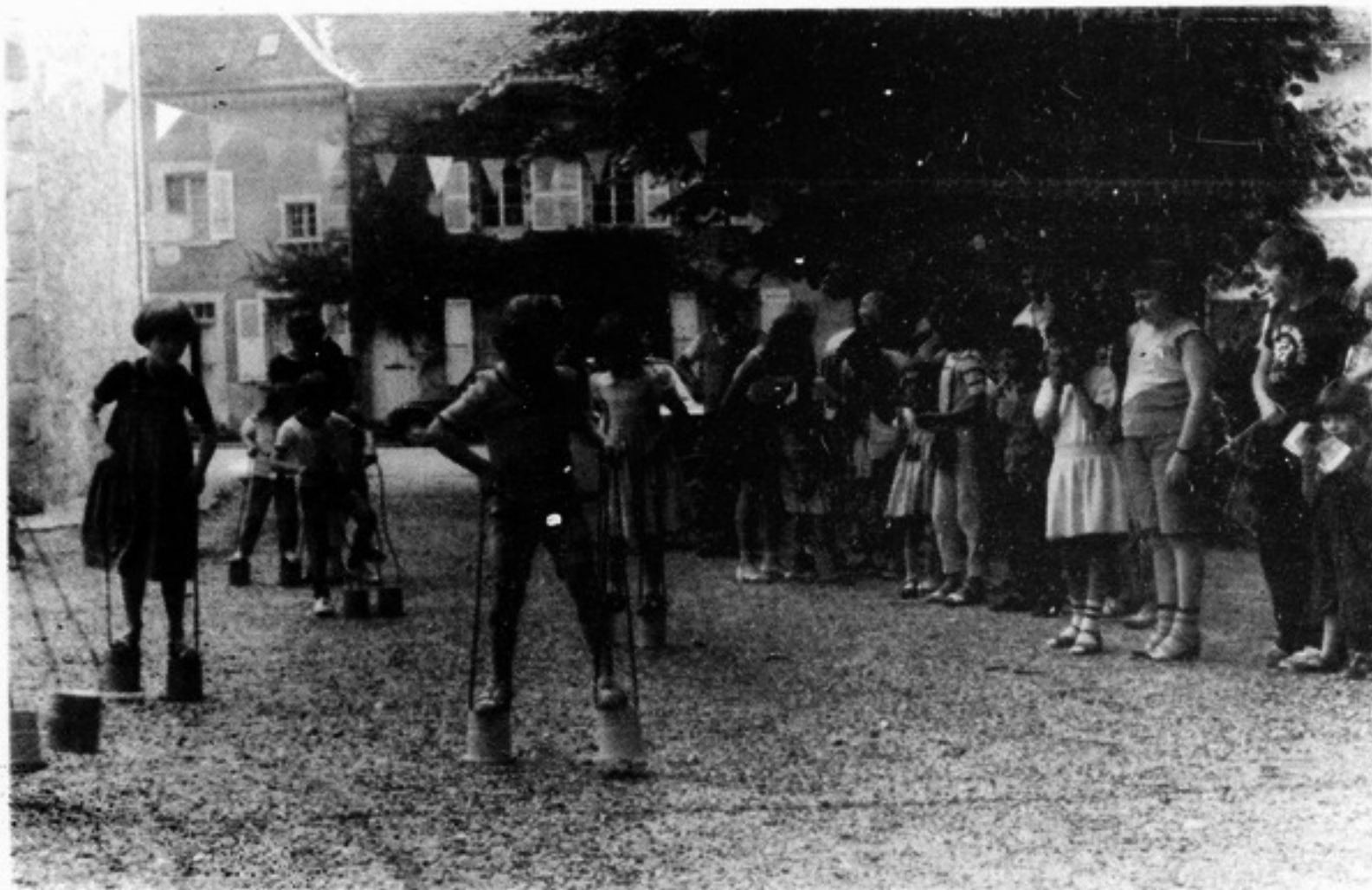
en soirée: feu d'artifice puis bal orchestre UFO organisés par le Comité des Fêtes.

Et DURANT LES TROIS JOURS: Grande fête forraine.

27-28 Août: Fête du Rugby:

Samedi 27: match de propagande: Oyonnax-StSavin (3ème division) BAL.

Dimanche 28: tournoi du RCCL avec les meilleures équipes régionales
Repas champêtre.



C'était fête à Lhuis en ce dimanche de Juin 1983, et sur la place du village, de nombreux parents d'élèves animaient l'après-midi. Les enfants couraient de jeu en jeu avec allégresse et les parents s'amusaient aussi, pêchant le canard ou tatant du ping-pong. Je me promenais au milieu de tout ce petit monde bruyant et joyeux, prenant des photos, quand tout à coup j'ai perçu quelque chose de différent: ils étaient là, assis à une table, petit groupe "d'un autre âge", autour d'une bouteille. Je les ai trouvés très attachants. Leur calme, leur sereinité, contrastaient avec tous ces enfants qui jouaient. Là, au coeur de cette fête, en buvant leur rouge, ils souriaient paisiblement, emillant leur conversation de longs silences; la fête n'aurait pas été aussi réussie sans leur présence discrète. Comme il fut bon de se trouver simplement là, pour un moment de détente qui promettait un bel été

Muriel RAMEL.

